

Projet pédagogique

Services ACM 2025 /2026



C'est en jouant et pratiquant ensemble des activités culturelles, manuelles ou physiques, en découvrant ensemble les richesses de la nature, que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la nécessaire solidarité dont la société a besoin.

Septembre 2025

Table des matières

1. PLANNING D'UNE JOURNEE TYPE D'ACCUEIL AU PERISCOLAIRE	3
2. PLANNING D'UNE JOURNEE TYPE D'ACCUEIL LE MERCREDI	2
3. LES ORIENTATIONS.....	3
▪ Créer les conditions d'apprentissage de l'autonomie dans les tâches quotidiennes.....	4
▪ Créer les conditions d'apprentissage de la vie collective.....	4
▪ Créer les conditions d'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté.....	4
4. LES TEMPS FORTS	5
▪ L'accueil du matin.....	5
▪ L'accueil du soir.....	5
▪ Les temps autour des repas.....	5
▪ Les temps calmes et de repos.....	5
▪ Les temps de jeux et d'activités.....	6
5. LA VIE QUOTIDIENNE	6
▪ Les repères.....	6
▪ Les rituels.....	6
▪ Les trajets (organisation, durée, sécurité...).....	6
6. LES TROUBLES DE SANTE	6
7. L'ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	7
▪ Avant l'accueil	7
▪ Pendant l'accueil.....	7
8. L'HYGIENE ET L'ALIMENTATION.....	7
9. LA SECURITE :.....	7
▪ Dans la cour.....	7
▪ Sur les trajets	7
10. L'ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES	8
11. LES ACTIVITES ET PROJETS FORTS.....	8
12. BILAN ET VALORISATION	9

PROJET PEDAGOGIQUE SERVICE ACM 2025 / 2026

Le projet pédagogique permet de tracer le cadre de l'année en cours. Celui-ci est complété par des projets spécifiques lors des congés scolaires, ou bien des actions à moyen ou long terme proposées tout au long de l'année (ex : l'environnement, l'hygiène, la lecture, l'accompagnement à la parentalité). Les services ACM travaillent en commun d'une façon régulière

Cette définition permet donc de dégager cinq axes de réflexion :

- 1- L'enfant, qui est l'acteur principal, autour duquel tout doit s'organiser.
- 2- La place des parents, comme premiers éducateurs de leur enfant.
- 3- L'adulte qui permet à l'enfant de satisfaire son besoin d'activités par des options pédagogiques réfléchies en équipe d'animation, mais surtout par sa disponibilité et son écoute de l'enfant.
- 4- L'organisation qui permet à chaque individu de s'épanouir dans les meilleures conditions.
- 5- Les partenaires et leurs rôles dans le projet.

Il s'agit donc de faire passer à l'enfant d'excellents temps libres au sein d'une grande famille pédagogique !

1. Planning d'une journée type d'accueil périscolaire

HORAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE
7h15-8h30	Accueil des enfants et des parents. Ateliers ouverts : dessin, jeux de société, jeux de construction, lecture... <i>NB : Il n'y pas d'accueil le matin au périscolaire de Villé.</i>
11h00	Les animateurs consultent les listes de présences des enfants, les mails, préparent les salles et les véhicules pour certains périscolaires.
11h45-12h00	Accueil des enfants sur le site périscolaire. Préparation du passage à table.
12h00-13h00	Repas * Les animateurs servent les repas avec la participation des enfants. Activités ludiques et de détente.
13h00-14h00	Retour vers les écoles.
16h00-16h45	Goûter *
16h45-18h30	Animations et activités diverses suivant un programme défini avec les enfants et aussi accompagnement aux devoirs. Départ échelonné des enfants

* livrés par un prestataire de cuisine collective : pour les repas et goûters, Pomme & Chou à Marckolsheim.

2. Planning d'une journée type d'accueil / le mercredi au périscolaire du Honcourt

HORAIRE	ACCUEIL MERCREDI
7h30-9h30	Accueil des enfants et des parents. Ateliers ouverts : dessin, jeux de société, jeux de construction, lecture...
9h30-11h30	Activités et ateliers dirigés proposées en fonction du thème et adaptés à l'âges des enfants.
11h30-12h00	Rangement.
12h00-12h30	Temps de jeux libres, d'échanges et d'écoute.
12h30- 13h30	Repas * Les animateurs encadrent les enfants autour du repas.
13h30-14h30	Rangement et nettoyage des salles. Temps calme Temps libre (encadré).
14h30-16h00	Activités et ateliers dirigés proposés en fonction du thème et adaptés à l'âge des enfants (Ateliers créatifs, motricité, jeux collectifs, d'expressions, sorties).
16h00-16h30	Goûter , temps d'échange et d'écoute.
17h00-18h30	Départ échelonné des enfants Ateliers ouverts : dessin, jeux de société, jeux de construction, lecture... L'animateur peut aussi répondre aux demandes individuelles des enfants
18h00-18h30	Rangement progressif des salles par les enfants et les animateurs. Accueil des parents : Transmission sur le déroulement de la journée

* livrés par un prestataire de cuisine collective : pour les repas et goûters, Pomme & Chou à Marckolsheim.

3. Les Orientations

- **Créer les conditions d'apprentissage de l'autonomie dans les tâches quotidiennes**

- Garantir la sécurité physique, émotionnelle et morale des enfants tout en respectant leur rythme de vie.
- Limiter la dépendance matérielle de l'enfant envers l'adulte et l'encourager à accomplir de manière autonome les tâches qu'il est capable de réaliser, tout en reconnaissant que la présence de l'adulte reste essentielle.
- Offrir à l'enfant la possibilité de choisir parmi les activités proposées durant les moments dédiés, tout en veillant à ce qu'il puisse diversifier ses choix et centres d'intérêt pendant son temps au périscolaire.

- **Créer les conditions d'apprentissage de la vie collective.**

- Permettre à l'enfant de se percevoir comme un individu à part entière, tout en reconnaissant les autres comme des individus distincts, en tenant compte de leurs différences (par exemple, différences de couleur de peau, d'ethnie, de culture ou d'origine sociale).
- Proposer des activités diversifiées qui offrent à chacun l'opportunité de s'exprimer et de valoriser ses compétences et ses goûts, tout en cultivant l'esprit critique, le goût de l'aventure, l'imagination et la créativité.
- Établir un climat de respect mutuel et de prise de conscience des différences entre individus, en encourageant la communication, l'écoute et la solidarité.
- Alternier des situations d'activités individuelles et collectives qui nécessitent des liens de solidarité, tout en favorisant la maîtrise du corps, du temps et de l'espace.

- **Créer les conditions d'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté**

- Encourager l'enfant à prendre conscience de sa responsabilité vis-à-vis du matériel et des outils qui lui sont confiés, en l'incitant à les nettoyer et à les ranger.
- Aider l'enfant à affirmer sa personnalité, sa liberté et son sens des responsabilités en le guidant vers un mode de vie sain et en lui enseignant à établir des relations de qualité, tout en respectant son environnement matériel, naturel et humain.
- Motiver l'enfant à proposer et à réaliser une activité qui l'intéresse, tout en veillant à ce que l'adulte supervise la qualité de l'activité et lui offre des conseils.
- Lutter contre la vulgarité et la grossièreté, qui sont des formes de violence présentes dans notre société.
- Développer le sens sportif et artistique de l'enfant, tout en le sensibilisant à la valeur des œuvres individuelles et collectives.

4. Les temps forts

- **L'accueil du matin**

L'enfant doit toujours être accompagné d'un adulte majeur qui le confiera à un animateur qui l'accueillera. Pour permettre une séparation dans un climat de confiance et de sécurité Il s'informera sur l'état physique et moral de l'enfant, il aidera l'enfant à s'intégrer au groupe dans une ambiance de bien-être et de sérénité. L'équipe met en place un cadre de vie serein, calme et agréable (lumière et musique douces). Les échanges avec les parents sont indispensables. Ils permettent de savoir si l'enfant va bien ou non, d'informer sur les différentes étapes de la journée, d'assurer un trait d'union entre ce que l'enfant vit à la maison et en périscolaire.

- **L'accueil du soir**

Avant l'arrivée des parents ou d'un adulte autorisé figurant dans le dossier de l'enfant, les animateurs proposent aux enfants des activités calmes, telles que des jeux de société, du coloriage ou des Lego, afin de les préparer au départ. Pour ceux qui ressentent le besoin de se dépenser, ils ont la possibilité de jouer à l'extérieur sous la supervision d'un animateur, ou, en cas de mauvais temps, dans une salle de motricité. Lorsque le parent vient chercher son enfant, un échange a lieu entre le professionnel et le parent concernant le déroulement de la journée.

- **Les temps autour des repas**

Les repas sont fournis par le prestataire de cuisine collective Pomme et Chou. Avant chaque repas, les enfants sont invités à se rendre aux toilettes et à se laver les mains. Chaque enfant choisit sa place, faisant de ce moment un instant de plaisir et de partage. Notre principe est d'encourager chaque enfant à goûter à tous les aliments, avec la possibilité de se resservir selon un protocole établi par l'équipe : les crudités et les légumes sont à volonté, tandis que le pain est limité à deux tranches maximum.

Les enfants participent également aux tâches quotidiennes, telles que la lecture du menu, le service, le ramassage des assiettes et des couverts, ainsi que la distribution du pain.

L'après-midi, le goûter est considéré comme un « repas léger ». Cette collation, fournie par le même prestataire, respecte l'équilibre alimentaire et comprend une céréale, un fruit et un produit laitier. Les enfants sont également invités à participer au rangement et au nettoyage des tables, bien que la présence d'un adulte demeure essentielle.

- **Les temps calmes et de repos**

Prendre en considération le rythme de chacun, en particulier celui des plus jeunes, est une priorité. Les petits et les enfants qui le souhaitent peuvent se reposer dans une salle dédiée. L'animateur a la possibilité de décider qu'un enfant doit se détendre s'il estime que cela est nécessaire (en cas de pleurs, de frottement des yeux ou d'irritabilité, par exemple). Un animateur est présent pour accompagner les enfants durant ce moment de repos, en ayant la possibilité de raconter une histoire ou de passer de la musique douce afin de créer une atmosphère apaisante. Pour les plus jeunes qui font une sieste, il n'y a pas de limite de temps, et le réveil se fait toujours en douceur.

- **Les temps de jeux et d'activités**

Le jeu est essentiel au développement de l'enfant ! 😊 En jouant, il grandit et s'épanouit. Proposer des activités variées permet à chacun de s'exprimer et de valoriser ses compétences et ses goûts, tout en stimulant son esprit critique, son goût pour l'aventure, son imagination et sa créativité.

Tout au long de l'année, des activités sont organisées en fonction des saisons et des projets spécifiques de chaque équipe d'animation. Ces activités sont adaptées à l'âge et aux intérêts des enfants.

Pour les plus grands, elles peuvent inclure des sorties culturelles (musées, expositions, spectacles), sportives (football, équitation, basket-ball, etc.) et créatives, visant à développer leur sens artistique, leur esprit d'équipe, leur coordination et leur sens des responsabilités. Pour les plus jeunes, les activités se concentrent davantage sur la manipulation, la motricité et les sens, favorisant ainsi leur éveil et leur autonomie.

5. La vie quotidienne

- **Les repères**

Créer un environnement rassurant : des locaux appropriés et confortables.
Promouvoir la sécurité affective des enfants grâce à une équipe attentionnée et stable.

- **Les rituels**

Faciliter la compréhension du temps grâce à des activités répétées à intervalles réguliers.
Encourager l'implication des enfants dans le rangement et le réaménagement des espaces.

- **Les trajets (organisation, durée, sécurité...)**

Engager des discussions informelles et détendues avec les enfants lors des circuits de ramassage.
Planifier les déplacements de manière sérieuse et responsable, en veillant au confort et à la sécurité des enfants.
Tous les véhicules sont équipés de sièges rehausseurs.

6. Les troubles de santé

Nous pouvons administrer des médicaments uniquement avec une ordonnance.

Des mesures de sécurité sont mises en place lors des fortes chaleurs (casquettes, lunettes de soleil, crème solaire fournies par les parents, et boissons).

Un cahier de pharmacie est disponible sur chaque site, où chaque incident est consigné avec la procédure d'intervention.

7. L'accueil d'un enfant en situation de handicap

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est envisageable grâce à des aménagements adaptés, réfléchis et prévus à l'avance.

- **Avant l'accueil :**

- L'échange entre les différents acteurs, animateurs, parents, thérapeute...
- La formalisation et la mise en place d'un projet spécifique (PAI) si nécessaire
- Un animateur référent volontaire est nommé en début de l'accueil.

- **Pendant l'accueil**

La vie des enfants en situation de handicap est souvent marquée par de nombreuses contraintes. Leur temps libre revêt une importance cruciale, ce qui souligne la nécessité de planifier en amont leur prise en charge et de l'ajuster progressivement au cours de l'accompagnement.

Pour cela, deux rencontres avec la famille sont programmées : une au début de l'année scolaire et l'autre en janvier. Ces réunions se tiennent en présence du/de la Directeur/trice de site, de l'animateur/trice référent(e) et de la Coordinatrice Enfance.

L'animateur/trice effectue régulièrement des observations. Il est également nécessaire d'aménager certains moments de l'accueil. Par exemple, un(e) animateur/trice supplémentaire peut être requis(e) lors du trajet, et des repères stables doivent être instaurés pendant les repas, tels que la même table et des rituels liés à l'hygiène.

Après le repas, les règles peuvent être assouplies, permettant à l'enfant de se lever de table avant les autres si nécessaire. Toutes ces adaptations sont discutées en équipe et ajustées au fur et à mesure de l'accueil, avec pour objectif de favoriser le bien-être de l'enfant et d'optimiser son intégration.

8. L'hygiène et l'alimentation

Les règles d'hygiène sont respectées avant et après chaque repas, notamment en ce qui concerne le lavage des mains et le brossage volontaire des dents. Les repas sont préparés par un service de cuisine collective « Pomme et Chou », ce qui garantit l'application de la norme HACCP.

9. La sécurité :

- **Dans la cour**

Ces espaces respectent les normes de sécurité exigées pour l'accueil d'enfants en ACEM..

- **Sur les trajets**

Un animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans, et les différentes règles de sécurité sont appliquées : Obligation d'utiliser les passages piétons, feux de signalisation, gilets fluorescents...

10. L'organisation des réunions pédagogiques

Différentes réunions sont mises en place tout au long de l'année :

- Une réunion hebdomadaire de préparation (lundi matin) pour les différents sites, où sont abordées les questions de fonctionnement et les projets d'animation, en présence de tous les animateurs et de la directrice du site.

Ce créneau hebdomadaire régulier est essentiel pour :

- Discuter et analyser les difficultés rencontrées au sein du périscolaire ;
- Harmoniser les attitudes des animateurs et animatrices ;
- Identifier les stratégies à mettre en place pour gérer les comportements « difficiles » d'un enfant ;
- Planifier et préparer les interventions pédagogiques ;
- Organiser les vacances et les plannings ;
- Travailler sur les projets à venir.

- Chaque année, l'équipe procédera à une évaluation de son travail lors d'un bilan d'activité à la fin de l'année (scolaire et durant les petites vacances).

- Une réunion bimensuelle entre les directrices, le directeur adjoint et la Coordinatrice Enfance, permettant de discuter de points législatifs et administratifs, d'élaborer et de coordonner les différents projets de l'année en cours, ainsi que d'aborder les problématiques rencontrées sur chaque site.

- Des réunions régulières entre le directeur et son équipe d'animateurs.

Cette concertation au sein de l'équipe favorise la prise de décision et mobilise les énergies pour entreprendre de nouvelles tâches. Elle crée également une dynamique qui permet à l'équipe d'anticiper et de proposer des idées.

11. Les activités et projets forts

Favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

Chaque année nous décidons d'une thématique et la majorité des animations (projet d'animations propre à chaque périscolaire) tournent autour de celle-ci.

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, d'équipe, de société, de fiction, de construction, grands jeux...
- Les activités d'expressions manuelle, artistique, plastique, dramatique ; atelier cinéma, chant chorale dirigé par des intervenants extérieurs
- Les activités de découverte : sorties, visites de musée, cinéma de la MJC, théâtre, découverte du milieu urbain etc...
- Les activités physiques et sportives diverses.
- La lecture, le conte par l'association « lire et faire lire »
- Fêtes traditionnelles.
- L'écologie, le respect de l'environnement, le tri sélectif, l'économie d'eau, d'électricité, de papier, de matériel, sont pleinement intégrés à notre fonctionnement quotidien.

D'une façon générale, les activités sont un support à des intentions éducatives.

Il ne s'agit pas de faire des activités pour occuper des enfants mais pour leur apprendre à vivre en groupe et pour découvrir de nouveaux centres d'intérêts. Les activités sont adaptées à l'âge des enfants.

L'enfant apprend par le jeu. Il apprend à se socialiser, à jouer avec les autres, à partager.

De toute façon on évitera la notion de compétition et nous privilégierons les jeux de coopération et d'entraide. L'enfant doit se sentir à l'aise dans son milieu de vie, s'y développer harmonieusement et y éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité.

12. Bilan et valorisation

La démarche de bilan est aussi une source d'information et de formation pour chacun.

Les bilans se font à différents niveaux, sous forme de réunions, de questionnaires, de soirée ou journée festive ...

- Avec l'équipe d'animation : réunion hebdomadaire
- Avec les enfants : en fin de projet ou en fin d'année
- Les enfants inscrits à l'année lors d'un bilan peuvent exprimer leurs envies et regrets
- Lors des vacances scolaires, des temps d'échange et de parole sont mis en place et permettent de prendre en considération les attentes des enfants
- Avec les parents : au minimum une rencontre annuelle en début d'année mais également lors des rencontres festives (fête du jeu, Noël, carnaval)
- Avec les partenaires : en fonction des projets, une fiche de route permet de faire le point sur l'activité proposée et d'en connaître les aboutissants

Le but est de mesurer les résultats, évaluer les écarts entre les prévisions et les résultats, faire le bilan qualitatif et quantitatif, évaluer les impacts et dégager ainsi de nouvelles perspectives.

Le projet est le socle sur lequel repose le travail de l'équipe. Il fonctionne comme une charte de travail de référence. Il synthétise les valeurs communes, les objectifs communs et particuliers décidés et concédés ensemble.